

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> (1) Communauté française | <input checked="" type="radio"/> (1) Libre confessionnel |
| <input type="radio"/> (1) Provincial et communal | <input type="radio"/> (1) Libre non confessionnel |

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : 7 janvier 2004

GB = 11t

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile (convention).....

CODE DE L'U.F. (3) <i>8111501121</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 801
--------------------------------------	---

- | | | |
|--|-------------------------|------------------|
| 3. Finalités de l'unité de formation : | Reprises en annexe n° 1 | de 1 page(s) (2) |
| 4. Capacités préalables requises : | Reprises en annexe n° 2 | de 1 page(s) (2) |

5. Classement de l'unité de formation :

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="radio"/> (1) Enseignement secondaire de : | <input checked="" type="radio"/> (1) transition | <input type="radio"/> (1) qualification |
| du degré : | <input checked="" type="radio"/> (1) inférieur | <input type="radio"/> (1) supérieur |
| <input type="radio"/> (1) Enseignement supérieur de type court | <input type="radio"/> (1) Enseignement supérieur de type long | |

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- | | | |
|---|-------------------------------|--|
| 6. Caractère occupationnel : | <input type="radio"/> (1) oui | <input checked="" type="radio"/> (1) non |
| 7. Constitution des groupes ou regroupement : | Reprise en annexe n° 3..... | de 1 page(s) (2) |
| 8. Programme du (des) cours : | Repris en annexe n° 4..... | de 1 page(s) (2) |
| 9. Capacités terminales : | Reprises en annexe n° 5..... | de 1 page(s) (2) |
| 10. Chargé(s) de cours : | Repris en annexe n° 6..... | de 1 page(s) (2) |

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	81111501121	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	801
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Méthodologie et organisation du travail	CT	B	4
Hygiène et sécurité	CT	B	8
Travaux pratiques d'entretien à domicile	PP	L	20
2. Part d'autonomie		P	8
		Total des périodes	40

✓

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

02 FEV. 2004

A. COLLINET
ADM. PÉDAG.

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les techniques nécessaires à l'entretien des locaux, au repassage du linge, en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'organisation du travail à domicile.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- Comprendre à la lecture et à l'audition, ainsi qu'exprimer en langue française des énoncés simples et courts dont le vocabulaire usuel est lié à la vie quotidienne.

Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

PROGRAMME DES COURS

Méthodologie et organisation du travail

L'étudiant sera capable :

- d'établir un plan des tâches d'entretien courantes ;
- d'établir un plan des tâches d'entretien liées à des circonstances particulières : grand nettoyage, emménagement, déménagement.

Hygiène et sécurité

L'étudiant sera capable :

- d'énoncer les principes généraux d'hygiène et de sécurité liés au travail de l'aide ménagère ;
- d'appliquer les consignes de prévention des accidents : gestes de travail adéquats, utilisation des produits, appareils et machines ;
- d'appliquer les principes d'ergonomie adaptés au travail d'aide ménagère : mouvements liés à la levée d'une charge, aux manipulations d'essorage, aux tâches de balayage, nettoyage du sol, des murs et des vitres.

Travaux pratiques d'entretien à domicile

L'étudiant sera capable :

- d'appliquer les techniques d'entretien des locaux d'habitation :
 - nettoyage des divers types de surface : mobiliers, sols durs (entretien courant, décapage, protection), tapis (aspiration, shampooinage) ;
 - utilisation de produits adéquats : eau de javel, mousses, détergents, cires et protections, désinfectants ;
- d'appliquer les techniques de repassage du linge en tenant compte des différentes matières textiles.

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- d'organiser un travail de nettoyage et de repassage à domicile en fonction des différentes tâches à effectuer ;
- de mettre en œuvre les techniques appropriées à ces tâches en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- l'efficacité dans l'organisation du travail
- le soin dans l'exécution des tâches.

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.